



Paris, le 27 septembre 2023

24^e Colloque annuel du SER : un moment d'échange important avant la loi énergie-climat

La 24^e édition du colloque annuel du Syndicat des énergies renouvelables (SER) s'est tenue mardi 26 septembre à Paris (Maison de l'Unesco) et a réuni près de 1 000 participants - acteurs de la filière, pouvoirs publics, représentants politiques et élus – autour de la thématique « Avec les énergies renouvelables, bâtissons un nouveau contrat social ».

En ouverture de la journée, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, a réaffirmé le rôle essentiel des énergies renouvelables dans la transition énergétique de la France. La nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) devrait être formalisée dans les prochaines semaines et tiendra compte des propositions issues des 7 groupes de travail préparatoires. Elle a indiqué qu'au-delà des trajectoires chiffrées pour les différentes filières, la PPE intègrerait un mécanisme de rehaussement automatique des objectifs dans le cas où ceux-ci seraient atteints plus tôt.

Cette édition 2023 a aussi été l'occasion de rappeler l'importance de créer un cadre et des conditions favorables aux ambitions de développement et au renforcement des chaînes de production industrielles des énergies renouvelables sur le territoire.

Les échanges ont également permis de souligner le rôle des territoires et du dialogue avec les élus locaux, dans un contexte où les zones d'accélération devront être identifiées d'ici la fin de l'année.

Enfin, un débat avec des députés de différentes formations politiques a permis d'exposer leurs attentes, en amont de la loi sur la production d'énergie annoncée par le Président de la République et qui devrait être présentée en décembre prochain.

Consultez également la feuille de route du SER pour une programmation énergie-climat ambitieuse, [« Le temps des responsabilités »](#)

Replays du 24^e Colloque annuel à venir sur la chaîne YouTube du SER : <https://www.youtube.com/@SER-EnR>

« Cette 24^e édition confirme que l'avenir énergétique de notre pays ne peut se passer des énergies renouvelables. Elles sont diverses, territoriales et surtout indispensables pour gagner la course contre la montre face au réchauffement climatique. Les débats nourris de cette journée ont permis de constater combien les filières renouvelables s'engagent déjà collectivement pour relever le défi de la décarbonation. Face aux enjeux de sécurité d'approvisionnement énergétique et de réindustrialisation de notre pays, le développement des énergies renouvelables doit reposer sur une politique énergétique ambitieuse qui nous engage non seulement pour les dix ans à venir, mais au-delà, sur le chemin de la neutralité carbone », déclare Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables.

Contact presse :

Violaine HACKE - 06 28 47 53 55

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

